

Chiara MOLINARI

ISSU DE LA DIVERSITÉ : UNE FORMULE AUX CONTOURS POLÉMIQUES

Chiara Molinari

Università degli Studi di Milano

chiara.molinari@unimi.it

Mots-clefs : formule, analyse de discours, énonciation, polémique, argumentation, prédiscours

1. Prémisses

1.1. À propos de la « diversité » : cadre général

« La diversité humaine est infinie ; si je veux l'observer, par où commencer ? » (TODOROV 1989 : 21) : les considérations de Tzvetan Todorov soulignent la complexité de la « diversité ». Concept à la mode, il plonge ses racines dans un passé éloigné et traverse l'histoire de la France et des peuples en général, celle-ci étant caractérisée par l'alternance entre la suprématie des ethnocentrismes et de la pensée unique d'une part et l'ouverture à l'altérité et, donc, à la diversité de l'autre (TODOROV 1989, MAALOUF 1998). De même, il a fait l'objet, depuis longtemps, de la réflexion d'historiens, sociologues, philosophes et hommes de lettres, ce qui témoigne de sa centralité mais aussi des difficultés qu'il soulève. La diversité, en effet, représente un atout mais elle est aussi ressentie comme un danger. Si, d'après Maalouf, cette dualité n'a pas raison d'être dans la mesure où toute « identité est faite de multiples appartenances » (MAALOUF 1998 : 35), l'époque actuelle n'en est pas moins marquée par l'opposition binaire entre l'ouverture à la diversité et l'exaltation des identités singulières.

L'engouement pour la diversité se traduit dans une série de manifestations qui concernent les domaines les plus variés, telles que la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* rédigée par l'Unesco en 2005, où l'on affirme que la diversité des expressions culturelles doit être promue et protégée¹. En ce qui concerne la France, rappelons l'intérêt et l'attention que les médias portent au phénomène de la diversité : *Le Guide de la diversité culturelle* se veut une tentative d'amélioration dans la prise en compte « de la diversité ethnoculturelle et ethnoraciale² de la part des professionnels des médias »³. D'autres documents, en revanche, concernent la diversité conçue dans ses formes multiples. Nous pensons notamment au *Label Diversité dans la fonction publique*, qui se propose de prévenir et/ou de réduire et de corriger toute discrimination, concernant « l'âge, le handicap, l'origine, le genre, l'orientation et l'identité sexuelles, les opinions syndicales ou religieuses »⁴ ; ou encore à la *Charte de la diversité en entreprise*, dont le but est de garantir le respect de la diversité (raciale, religieuse ou sexuelle qu'elle soit) au sein des entreprises et d'éviter, de ce fait, toute discrimination⁵.

Néanmoins, souvent cette ouverture à l'égard de la diversité est contrebalancée par le mouvement opposé, à savoir par la recherche de valeurs absolues et par la négation de toute hétérogénéité, ressentie comme une menace pour l'identité de la nation (LETTERRE 2010). Sur un plan plus concret, l'éloge des nationalismes se traduit par la création de barrières à l'égard de l'altérité. De telles attitudes sont aussi à l'origine du débat sur l'identité nationale – qui s'est déroulé dans les années 2009-2010 suite à la création du Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Codéveloppement⁶ – ainsi que des politiques d'exclusion et de refus des immigrés (NOIRIEL 2012).

En fait, l'emploi du terme 'diversité' pour indiquer des sujets immigrés est récent et, selon certains, doit être mis en relation avec la marche des beurs des années 1980⁷. Il interviendrait, à la place de 'minorité visible', pour indiquer non pas les origines ou l'identité des sujets en question mais cette partie de la population caractérisée par une couleur différente de la peau. En conséquence, la stigmatisation ne frappe qu'une partie des 'divers'.

C'est dans ce cadre, décrit ici nécessairement de manière sommaire, que s'inscrit l'expression *issu de la diversité*, dont le fonctionnement sera exploré dans la suite de notre réflexion.

1.2. Cadre méthodologique

Après avoir décrit les contextes social, culturel et politique dans lesquels *issu de la diversité* s'inscrit, nous comptons explorer les traits qui permettent d'attribuer le statut de formule à la séquence choisie. Nous reviendrons ensuite sur la dimension sémantique : en effet, malgré sa fréquence et son caractère figé (KRIEG-PLANQUE 2009), celle-ci est souvent remise en question par des journalistes, blogueurs ou

forumeurs. En outre, étant donné ses enjeux socioculturels, *issu de la diversité* participe souvent de discours argumentatifs qui portent sur des questions plus générales, telles que les problématiques liées à l'immigration ou à l'intégration des immigrés. L'étude de ces discours permettra de prendre en compte le rôle des prédiscours (PAVEAU 2006) dans le développement d'une logique de persuasion.

Pour ce faire, nous allons explorer un corpus complexe, articulé sur deux supports. Le premier, central pour notre analyse, correspond à la presse écrite et est composé d'articles publiés dans des quotidiens français (*Le Monde, Le Figaro, Le Parisien*) dans les années 2005-2012 et recueillis à partir de la base de données Lexis-Nexis. Ces dates n'ont pas été choisies au hasard : elles couvrent, en effet, une période au cours de laquelle Sarkozy a été d'abord Ministre de l'Intérieur (2005) et ensuite Président de la République (2007-2012).

Le deuxième, plus hétérogène, réunit des extraits de cinq blogues créés par des individus souhaitant discuter de plusieurs sujets politiques, d'actualité et/ou linguistiques et qui témoignent d'emplois particuliers de la formule en question ou dans lesquels elle devient objet de débat. Il s'agit d'un corpus moins important, sur le plan quantitatif, que le corpus de presse : nous avons toutefois estimé intéressant de l'explorer en ce que, ayant été élaborés dans la même période que les articles de la presse, les passages choisis témoignent de la circulation de la séquence étudiée sous des formes discursives diversifiées. Ce corpus hétérogène sera exploré par le biais de plusieurs concepts appartenant au domaine de l'analyse du discours : tout d'abord, la méthode proposée par Krieg-Planque (2003, 2009) permettra de vérifier si la séquence en question possède les caractéristiques de la formule ; ensuite les théories de l'énonciation (KERBRAT-ORECCHIONI 2002) et de l'argumentation (AMOSSY 2004) seront utilisées afin de réfléchir aux enjeux discursifs de l'expression.

2. La formule *issu de la diversité*

2.1. L'émergence de la formule : le contexte social

Avant de décrire les traits qui permettent d'attribuer à la séquence en jeu le statut de 'formule', nous allons réfléchir aux conditions socio-culturelles et/ou socio-politiques qui justifient son apparition, voire la transformation d'une séquence en formule : nous pensons notamment aux migrations, dont la centralité dans l'histoire de la France n'est plus à prouver.

Néanmoins, aborder le sujet de l'immigration en France signifie réfléchir à une réalité complexe et cela pour plusieurs raisons. La première tient aux étiquettes employées normalement pour indiquer les différentes facettes de ce phénomène et dont les distinctions sont subtiles et difficiles à cerner. En effet, si « immigré » renvoie à celui qui est « venu de l'étranger pour s'installer, par rapport au pays qui l'accueille » (*Le Petit Robert* 2013), il est aussi employé comme un hyperonyme neutre incluant des situations hétérogènes. Pour le Haut Conseil à l'Intégration *immigré* indique « une personne née étrangère à l'étranger et entrée en France en cette qualité en vue de s'établir sur le territoire français de façon durable »⁸. Cependant, il est employé de façon commune pour indiquer aussi bien les étrangers nés en France que les descendants directs des immigrés, à savoir ceux qu'on appelle les immigrés de deuxième ou de troisième génération et qui, en fait, n'ont pas connu de migration (EECKOUT VAN 2007: 13), mais sont plutôt confrontés aux problématiques concernant l'harmonisation entre leurs origines et l'intégration dans la société d'accueil (NOIRIEL 1988 : 211-245).

La deuxième porte sur les dimensions des courants migratoires. D'après les dernières statistiques, au 1er janvier 2010 les immigrés représentent 8,6% environ de la population française, ce qui prouve que le phénomène de l'immigration est loin d'être marginal⁹. Parmi ceux-ci, les immigrés africains sont de loin les plus nombreux (42,8%)¹⁰. Néanmoins, la coprésence de différentes typologies migratoires complique le décompte. Si le chiffre indiqué plus haut est en ligne avec les chiffres européens, les données françaises augmentent dès lors qu'on prend en compte aussi les descendants des immigrés : la deuxième génération compte 6,7 millions de personnes¹¹. Tout rapide soit-il, ce survol quantitatif montre que le phénomène migratoire a acquis des proportions si importantes que, à partir des années 60, il commence à faire l'objet d'études historiques et sociologiques approfondies (NOIRIEL 1988 : 13-67).

Enfin, la dernière est de nature historique. Du fait de sa politique coloniale, la France est devenue rapidement l'une des destinations privilégiées des immigrants et connaît plusieurs vagues migratoires. Cependant, les historiens soulignent que, au 19^{ème} siècle, les mots *immigré* et *étranger* n'avaient pas les connotations acquises à l'époque actuelle. À la fin du 19^{ème} siècle, la France était aussi un pays d'émigration : « d'où la nécessité de ne pas trop malmenager les étrangers présents en France sous peine de rétorsion envers nos nationaux si nombreux de par le monde », observe Noiriél (1988 : 74). Il s'ensuit que le mot *immigration* (avec ses dérivés *immigré* et *immigrant*) est absent non seulement de la littérature juridique et sociologique de la fin du 19^{ème} siècle, mais aussi des principaux dictionnaires de l'époque : ce n'est que dans le deuxième supplément du *Grand Dictionnaire universel du XIX^{ème} siècle* de Pierre Larousse que le mot *immigration* fait son apparition (NOIRIEL 1988: 78-79). L'attention est portée notamment à la dimension statistique mais l'apparition d'un lexique de l'immigration porte la problématique au premier plan. C'est à partir de ce moment que d'autres disciplines – telles que les sciences économiques, statistiques et juridiques – commencent à s'intéresser au phénomène migratoire et que se posent les questionnements concernant l'identité et la nationalité des immigrés. C'est aussi, au niveau juridique, le début des discriminations à l'égard des immigrés (NOIRIEL 1988 : 110-116) ainsi que de la mise en œuvre d'une politique de l'immigration assimilatrice de la part de l'état français.

Néanmoins, l'identité et l'histoire propres à chaque groupe empêchent de les assimiler dans un magma indistinct et soulignent, au contraire, la diversification qui caractérise l'immigration : les courants migratoires sont hétérogènes du fait de leur origine, de leurs motivations, des rapports de forces économiques et culturelles qui s'y déploient. Autrement dit, la diversité est au cœur même de l'immigration : non seulement toute migration, du fait même de sa nature consistant à déplacer un(des) sujet(s) d'un espace à un autre, implique un certain degré de diversification mais les immigrés présentent des profils différents. En outre, souvent ces mouvements migratoires aboutissent à l'insertion, voire à l'intégration, des sujets immigrés. Il n'empêche que l'intégration – au sens positif du terme, c'est-à-dire d'osmose effective entre les communautés en jeu (PROST 2009 : 622) – n'est atteinte que rarement. Le plus souvent, en effet, le terme *intégration* n'est qu'un « euphémisme pour désigner l'assimilation sociale » (NOIRIEL 1988 : 341), celle-ci étant conçue comme un processus où la culture d'un groupe minoritaire s'efface complètement au profit de la culture du groupe majoritaire: « L'assimilation se définit comme la pleine adhésion par les immigrés aux normes de la société d'accueil, l'expression de leur identité et de leurs spécificités socioculturelles étant cantonnée à la seule sphère privée » (EECKOUT VAN 2007: 101). En d'autres termes, elle rendrait compte de la volonté de gommer toute diversité. Or, si de nos jours les tentatives d'assimilation se heurtent à la résistance des communautés immigrées qui luttent pour préserver leur identité, il n'en reste pas moins qu'elles traduisent la difficulté de la société française à l'égard de la diversité. Face à l'installation de populations diverses sur le sol français, on tend à oublier que la population française est, elle-même, hétérogène et qu'elle a bénéficié de plusieurs apports au cours de l'histoire ; on finit ainsi par ressentir la diversité comme un danger et par en faire l'objet de stigmatisation (GOFFMAN 1975, NOIRIEL 1988 : 166-170).

2.2. La formule et ses propriétés

Avant d'aborder l'étude des propriétés qui confèrent le statut de « formule » à la séquence qui fait l'objet de cette analyse, nous examinerons rapidement les enjeux du substantif *diversité* qui constitue, en quelque sorte, le cœur même de la séquence. Dérivé de l'adjectif *divers*, *diversité* est un substantif prédicatif abstrait qui suppose la mise en relation entre deux pôles : en tant que nominalisation, *diversité* est douée d'un présupposé d'existence et implique une opposition entre deux groupes selon un système d'opposition binaire. L'on reconnaîtra ici, en creux, la juxtaposition entre identité/altérité mentionnée au début de notre réflexion. De plus, l'article défini qui le précède dans la séquence en question attribue au substantif une valeur catégorielle et réunit, de ce fait, l'ensemble des sujets impliqués dans ce type de relations oppositives.

C'est toutefois la séquence, saisie dans son intégralité, que nous allons explorer afin de vérifier s'il est possible de la considérer comme une formule (KRIEG-PLANQUE 2009). D'après Krieg-Planque, la première caractéristique d'une formule correspond au figement du signifiant : « la formule est portée par une forme signifiante relativement stable » (KRIEG-PLANQUE 2009 : 65), qui la rend reconnaissable au grand public et qui permet sa répétition. Cette stabilité n'est, en fait, que théorique car, la formule admet un certain nombre de variantes : celles-ci peuvent correspondre « à de simples modifications morphologiques [...] ou morphosyntaxiques [...] » ou « dans le cas de séquences supérieures à l'unité lexicale simple, à des opérations de commutation aboutissant à des syntagmes nouveaux [...] » (KRIEG-PLANQUE 2009 : 71). La fréquence d'apparition du syntagme *issu de la diversité* dans le corpus examiné montre qu'il fait l'objet d'un emploi récurrent de la part de journalistes et internautes et prouve, de ce fait, son figement, bien qu'il s'agisse d'une formule complexe et donc plus exposée aux modifications.

Néanmoins, parfois *issu de la diversité* est relayé par d'autres séquences qui reviennent à peu près dans les mêmes contextes : nous pensons notamment à *issu des minorités* (souvent accompagné de l'adjectif *visibles*) et à *issu de l'immigration*. Voici quelques exemples :

1) Après les nominations de Rachida Dati, Fadela Amara et Rama Yade au gouvernement, l'émergence des profils issus de l'immigration est une des priorités. Nicolas Sarkozy est très sensible à la question du renouvellement, confie Courtial, lui-même cité pour remplacer Bernard Laporte au ministère des Sports. Il veut des jeunes mais aussi des personnalités issues de la diversité. (*Le Parisien*, 08/04/2009)

2) Les ministres issues de la diversité n'ont pas d'expérience politique, a expliqué Nadine Morano. [...] Sur le reste, la secrétaire d'État ne retire rien de ses propos. Elle donne acte à Nicolas Sarkozy d'avoir constitué un gouvernement dans lequel la diversité a sa place : recherche de la parité hommes-femmes au niveau des ministres, ouverture à gauche, nomination de ministres issus de l'immigration. (*Le Figaro*, 22/12/2008)

3) Les résultats sont contrastés. Parfois satisfaisants au niveau local, parfois pire qu'à l'Assemblée nationale qui ne présente que trois députés issus des minorités visibles, sur les 555 élus de métropole [...] Tout cela prendra du temps, tempère Yazid Sabeg, car les candidats issus de la diversité ne peuvent pas prétendre à une place s'ils n'ont pas le profil et la trajectoire [...] (*Le Figaro*, 21/01/2009. En italique dans le texte.)

Dans les extraits ci-dessus, les séquences en jeu sont liées par une relation synonymique : leur alternance obéit à un souci stylistique consistant à éviter toute répétition. Cependant, dans les cas où elles figurent l'une à côté de l'autre, l'équivalence synonymique n'a plus un rôle stylistique, mais assume la fonction de développement définitionnel :

4) Autre particularité des colistiers, beaucoup sont issus de la diversité (c'est-à-dire de l'immigration) et ils viennent de tous les quartiers de la ville. (*Le Parisien*, 11/02/2008)

Issu de l'immigration fonctionne ici en tant que reformulation paraphrastique visant à expliquer la séquence précédente à laquelle elle est reliée simplement par une coordination grâce à la locution *c'est-à-dire*¹². Ce dernier cas est de moins en moins fréquent dès lors qu'on se rapproche de l'époque contemporaine¹³, ce qui prouverait l'adoption de l'expression *issu de la diversité* de la part des usagers. Nous sommes toutefois loin d'une synonymie parfaite. Dès que le substantif *immigration* est suivi d'un adjectif précisant la nature de l'immigration, la commutation n'est plus possible :

5) Les dernières élections municipales n'ont d'ailleurs pas modifié la donne : selon le Haut Conseil à l'intégration (HCI), la proportion d'élus municipaux issus de la diversité est passée de 3,2 % à 6,7 % dans les villes de plus de 9 000 habitants entre 2001 et 2008. Soit à peine quatre maires, 495 adjoints et 844 conseillers municipaux issus de l'immigration extraeuropéenne. (*Le Monde*, 26/09/2009)

6) Bruxelles, capitale et région parmi les plus cosmopolites d'Europe, a un ministre d'origine turque et une autre issue de l'immigration marocaine. (*Le Figaro*, 21/07/2008)

Nom d'action déverbal, *immigration* renvoie à un événement (et non pas à un état, comme c'est le cas pour *diversité*) et peut, par conséquent, être modifié par des adjectifs qui représentent l'agent de l'action (FLAUX, VAN de VELDE 2000). La séquence *issu de la diversité* n'est suivie d'un adjectif que dans un seul cas :

7) Un désordre organisé - où, tout de même, les femmes et les gens issus de la diversité ethnique française sont

L'adjectif *ethnique*, toutefois, signale non pas l'origine des individus mais la nature de la diversité et contribue, de la sorte, à réduire l'ambiguïté de la séquence.

Ces considérations nous amènent à approfondir la relation existant entre les deux séquences. De manière plus spécifique, les extraits étudiés permettent de supposer que *issu de la diversité* remplace à un certain moment *issu de l'immigration*. Les quotidiens, d'ailleurs, confirment cette hypothèse :

8) Le "droit à la différence" a été balayé par la diversité. On déplore la sous-représentation politique des personnes "issues de la diversité" (jusqu'à la semaine dernière, elles étaient issues de l'immigration). (*Le Monde*, 12/11/2008)¹⁴

9) Récemment on a eu droit aux "candidats issus de la diversité". Quel beau cache-sexe ! Tout ça pour ne pas dire "candidats issus de l'immigration", ou, mieux encore, "Français d'origine noire ou maghrébine" (...). (*Le Monde*, 10/07/2007)

10) Ce 18 janvier, les deux femmes font face à une quinzaine d'élèves du lycée professionnel Moulin-Fondu à Noisy-le-Sec. Des filles âgées de 14 ans à 17 ans, la plupart "issues de la diversité", c'est-à-dire originaires d'Afrique noire ou d'Afrique du Nord, qui suivent un cursus de secrétariat. (*Le Monde*, 09/02/2008)

Ces extraits ont retenu notre attention pour au moins deux raisons. Le premier passage établit, en effet, une sorte de filiation chronologique entre les deux séquences. Les deux autres, en revanche, dévoilent les enjeux ethniques et sociaux qui se cachent derrière *issu de la diversité* : l'on découvre ainsi que, là où il remplace *immigration*, le substantif *diversité* est employé pour indiquer non pas le phénomène migratoire dans sa totalité, mais une catégorie spécifique, à savoir l'immigration maghrébine et/ou africaine.

Quant à *issu des minorités (visibles)*, elle apparaît d'abord au Canada dans les années '80 où elle est employée dans les domaines juridique et administratif pour indiquer des « personnes, autres que les autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche »¹⁵. Le syntagme est repris en France à la fin des années '90 dans un contexte de contestation de la discrimination ethno-raciale dont étaient victimes les citoyens français non-blancs dans les médias (MACÉ 2007), se diffuse ensuite dans la langue commune (MACÉ 2007) où il est employé normalement dans les mêmes contextes que *issu de la diversité*. Les deux séquences, en outre, rendent compte de la même ambiguïté : créées dans la perspective du « poliement correct » pour remplacer un lexique considéré comme raciste, elles finissent par renforcer davantage la stigmatisation qu'elles devraient nier. Ce paradoxe est d'ailleurs bien connu des journalistes qui emploient ces expressions sans pour autant y adhérer :

11) Les jeunes issus de la diversité, comme on les appelle par un curieux euphémisme, le savent bien : [...] (*Le Figaro*, 05/07/2010)

Cependant, contrairement à *issu de l'immigration*, la séquence *issu des minorités (visibles)* est rarement employée en tant que stratégie explicative de *issu de la diversité*.

Parfois, la nécessité de mieux définir le référent de la formule est telle qu'elle alterne avec des paraphrases plus spécifiques et qui fonctionnent comme de véritables reformulations. Celles-ci ne consistent pas simplement à redire un propos antérieur mais introduisent souvent « un dit nouveau » (LE BOT et alii 2008 : 11). Dans l'extrait suivant, la paraphrase spécifie que la « diversité » ne concerne pas tous les immigrés mais seulement une catégorie et manifeste, par conséquent, une valeur explicative et définitoire (FUCHS 1994) :

12) Pour faire face aux discriminations et aux difficultés d'insertion économique, les "populations migrantes et issues de la diversité" (PMD), c'est-à-dire les étrangers n'appartenant pas à l'Union européenne, sont de plus en plus nombreux à créer leur entreprise en France. (*Le Parisien*, 8 décembre 2009)

Les exemples que nous venons d'explorer témoignent, à notre sens, de la nature discursive controversée de l'expression analysée dans cette étude et que nous résumons en nous rapportant à Krieg-Planque : « Portée par des usages qui l'investissent d'enjeux socio-politiques parfois contradictoires, cette séquence connaît alors un régime discursif qui fait d'elle une formule : un objet descriptible dans les catégories de la langue, et dont les pratiques langagières et l'état des rapports d'opinion et de pouvoir à un moment donné déterminent le destin [...] à l'intérieur des discours » (KRIEG-PLANQUE 2003 : 14).

Malgré sa dimension problématique, *issu de la diversité* fonctionne en tant que référent social : « La formule réfère : elle renvoie au monde », elle « évoque quelque chose pour tous à un moment donné » (KRIEG-PLANQUE 2009 : 101). Néanmoins, elle devient un référent social non pas parce qu'elle impose un référent reconnu et accepté par le public à l'unanimité ; au contraire ce(s) référent(s) peuvent faire l'objet de questionnements et suscitent, de ce fait, une prise de position de la part des locuteurs. Voilà pourquoi, nous essaierons de sortir du cadre discursif de départ pour examiner d'autres typologies textuelles. *Issu de la diversité* revient, en effet, dans des textes divers : si la presse a largement contribué à sa diffusion, celle-ci apparaît aussi dans des forums, dans des blogues, dans des émissions télévisées. Elle est employée par des locuteurs appartenant à des groupes sociaux, ethniques et politiques hétérogènes et s'enrichit, de ce fait, d'apports différents¹⁶.

Il n'en reste pas moins que la séquence est aussi récusée et s'inscrit, de ce fait, dans une dimension proprement polémique, celle-ci constituant la dernière propriété des formules :

13) Educateur spécialisé à Fresnes, Almany Kanouté, 30 ans, refuse pourtant l'étiquette de "liste de banlieue" ou "issue de la diversité". On se bat pour tous les Franciliens qui ne se reconnaissent pas dans les partis traditionnels, qu'ils soient de quartiers populaires ou pas, argumente-t-il. Quant à la diversité, tout comme l'identité nationale, ce n'est pas un débat qui nous intéresse. Nous sommes français, point à la ligne. (*Le Parisien*, 05/02/2010)

De par les enjeux sociaux et politiques qu'elle porte, la formule appelle à des prises de position, suscite des débats et des questionnements :

14) "Issu de la diversité", "issu de l'immigration", "minorités visibles", quelle est la distinction entre ces trois expressions ? On utilisait l'appellation "issu de l'immigration" jusqu'au début des années 2000, mais il a fallu arrêter puisque les enfants nés de la troisième génération sont finalement des Français comme les autres. Est apparu alors le terme "diversité", en vogue aux Etats-Unis, et qui a le mérite de correspondre à notre culture où l'on n'utilise pas de critères ethniques établis. "Minorités visibles" est un terme qui a une définition beaucoup plus large puisqu'il intègre les handicapés, par exemple, mais aussi et surtout les Français de l'outre-mer qui avaient été exclus de toute définition alors qu'ils vivent les mêmes difficultés. (*Le Monde*, 11/10/2011)

Dans la même perspective, il faut considérer le signal de mise en cause du signifiant que constituent les guillemets, souvent employés pour encadrer le syntagme en jeu :

15) La diversité fait de nouveau débat au Parti socialiste, au moment où les candidats aux législatives de 2012 sont en train d'être désignés. Le bureau national du PS a décidé, mardi 29 novembre, d'investir six candidats "issus de la diversité". Il s'agit de circonscriptions où "les conditions locales d'investiture étaient telles qu'il y avait des refus d'accueillir un candidat ou une candidate issue de l'immigration ou des DOM", explique Christophe Borgel, secrétaire national aux élections. (*Le Monde*, 03/12/2011)

Les guillemets ne sont pas un simple expédient graphique et leurs fonctions se déploient à plusieurs niveaux. Premièrement, ils témoignent d'une prise de distance de la part de l'énonciateur par rapport à la séquence elle-même. Deuxièmement, ils sont une marque de dialogisme interdiscursif (MOIRAND 2007 ; KRIEG-PLANQUE 2012 : 189) en ce qu'ils soulignent la circulation de la séquence d'un discours à l'autre et contribuent à lui attribuer, de ce fait, le statut de formule. Parfois, ils peuvent aussi signaler une modalisation autonymique, qui consiste en une « configuration énonciative particulière dans laquelle le segment modalisé est à la fois en usage et en mention » (AUTHIER-REVUZ 1995 : 133) : nous pensons notamment à l'exemple 14) rapporté plus haut.

Nous estimons donc en conclusion que les propriétés manifestées par la séquence *issu de la diversité* correspondent à celles de la 'formule', définie per KRIEG-PLANQUE en tant qu'« ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire » (2012 : 7).

2.3. La distribution de la formule

Après avoir analysé les propriétés qui permettent de considérer *issu de la diversité* comme 'formule', nous allons en relever la circulation dans les quotidiens choisis. Un calcul statistique permettra de prendre conscience de la fréquence d'emploi dans la période considérée (2005-2013). L'analyse quantitative a permis de relever un total de environ 500 occurrences, dont la distribution est rapportée dans le tableau suivant :

Tabella1

	<i>Le Monde</i>	<i>Le Figaro</i>	<i>Le Parisien</i>	Total par année
2005	-	2	-	2
2006	3	6	6	15
2007	33	19	31	83

2008	20	11	44	75
2009	19	17	35	71
2010	36	19	29	84
2011	44	3	28	75
2012	15	5	44	64
2013	4	2	4	10
Total	174	84	221	479

Les données statistiques relevées permettent d'observer des pics dans la présence de la formule en question. Or, il nous semble que ces pics correspondent à des moments particuliers de la vie politique et sociale française et, notamment, à la période de la présidence de Nicolas Sarkozy (2007-2012), qui avait fait du contrôle de l'immigration l'un des axes principaux de son programme électoral. La création du Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Codéveloppement (plus connu en tant que Ministère de l'Immigration et de l'Identité Nationale) au cours de la présidence de Sarkozy ainsi que le débat sur l'identité nationale qui s'en est suivi¹⁷ doivent aussi être mis en relation avec l'emploi de la formule, dont la fréquence tombe de façon brusque en 2013, avec l'arrivée de François Hollande à l'Élysée. Cette correspondance entre la vie politique et sociale d'une part et celle de l'expression *issu de la diversité* de l'autre permet d'affirmer avec Krieg-Planque qu'« à un moment du débat public, une séquence verbale, formellement repérable et relativement stable du point de vue de la description linguistique qu'on peut en faire, se met à fonctionner dans les discours produits dans l'espace public comme une séquence conjointement partagée et problématique » (KRIEG-PLANQUE 2003 : 14).

Le tableau ci-dessus montre que *Le Parisien* est le quotidien où la formule revient le plus fréquemment. Nous estimons que, plutôt qu'à l'orientation politique du quotidien, cette donnée doit être mise en relation avec son extension géographique : grâce à ses éditions départementales, *Le Parisien* est, en effet, le premier quotidien à Paris et en Ile-de-France, où les problèmes concernant les phénomènes migratoires sont au premier plan.

À côté de la distribution quantitative dans la presse, il est aussi important, à notre sens, de procéder à une analyse des cotextes dans lesquels la formule est insérée. En d'autres termes, nous allons interroger l'identité des sujets étant caractérisés comme *issus de la diversité*. Pour ce faire, il s'agira de relever les substantifs (ou pronoms) auxquels la formule en question renvoie. Le tableau proposé en annexe visualise les associations les plus fréquentes.

La première considération qu'on peut tirer de la liste proposée concerne la variété et la nature des sujets auxquels la formule peut renvoyer. Un calcul rapide des occurrences montre que le contexte politique domine le panorama, ce qui n'est pas surprenant, dans la mesure où l'une des problématiques principales concerne l'attribution de rôles politiques à des sujets issus de la diversité, ceux-ci étant rarement représentés. À côté de *candidat* et *élu* (substantifs qui reviennent avec une fréquence intense), nous retrouvons aussi *ministre*, *militant*, *préfet(e)*, *membre*, *conseillers (régionaux ou généraux)*, *liste* (et *tête de liste*), *secrétaire d'état*, *député* et *sénateur*, *maire*, *adversaire*, *élite politique*. De manière presque paradoxale mais significative, la richesse lexicale de ce secteur ne résulte pas d'une présence importante des sujets issus de la diversité dans la dimension politique. Au contraire, dans la plupart des cas, les journalistes insistent sur leur absence et, par conséquent, sur la nécessité d'augmenter leur participation à la vie politique française :

16) Seuls 2,39 % des ambassadeurs et 3,96 % des préfets sont "issus de la diversité", selon ces associations qui, en l'absence de statistiques ethniques se sont basées sur des photographies, les patronymes et les lieux de naissance pour établir ce décompte (*Le Figaro*, 25/04/2013)

17) Un seul exemple : en Seine-Saint-Denis, département le plus métissé de France, département où la gauche dispose de bastions solides, on ne compte aucun maire issu de la diversité. (*Le Monde*, 16/07/2011)

À son tour, le cadre politique est côtoyé par d'autres domaines, tel que le domaine social où s'inscrivent *minorité*, *étudiant*, *agent de la ville*, *policier*. Dans le cas de substantifs génériques (*homme*, *femme*, *gens*, *personne*, *jeune* et *adulte*) c'est le contexte qui permet de définir le cadre d'appartenance sémantique. *Sujet* ou *génération* acquièrent une connotation politique alors que *jeune*, employé en tant que substantif, fonctionne davantage dans le domaine social :

18) Depuis les émeutes de 2005, toute une *génération* "issue de la diversité" s'affirme progressivement en politique en France. (*Le Monde*, 28 octobre 2011)

19) Du coup, après les tentatives malheureuses d'une visibilité des minorités au sein des gouvernements Fillon, le Parti socialiste s'est enfin réveillé de son sommeil idéologique pour concéder une place aux "sujets" issus de la diversité pour les législatives de 2012. (*Le Monde*, 7 avril 2012)

20) [...] les jeunes issus de la diversité et/ou des quartiers les plus défavorisés n'ont toujours pas de présence statistiquement discernable dans ces filières. (*Le Monde*, 17/11/2010)

Entre parenthèses, remarquons que, parfois, les journalistes parlent de « jeunes Français issus de la diversité », expression ambiguë qui d'une part admet l'appartenance nationale des sujets en question, de l'autre la remet en jeu :

21) Comme lui, de plus en plus de jeunes Français issus de la diversité souhaitent s'envoler vers des destinations autres que les terres de leurs parents. (*Le Parisien*, 10/08/2013)

La présence de « Français issus de la diversité » est soulignée à plusieurs reprises, en opposition avec les « Français de souche » :

22) Il fallait leur faire comprendre que si les Français de souche ne voulaient pas d'eux, Français issus de la diversité, c'était leur faute (*Le Parisien*, 04/04/2012)

Néanmoins, les sphères politique et sociale ne couvrent pas l'ensemble des emplois relevés. Le dépouillement du corpus fait ressortir la présence de la formule dans d'autres contextes tels que celui de la mode, du sport, des médias ou encore des activités artistiques. Dans la mode, par exemple, l'on relève l'absence de « mannequins issus de la diversité » (*Le Monde* 30 septembre 2013). Le sport et les activités artistiques, au contraire, sont les seuls domaines où les sujets issus de la diversité sont bien représentés :

23) Les danseurs hip-hop sont pour la plupart issus de la diversité et apportent beaucoup à la culture d'aujourd'hui (*Le Monde*, 09/01/2011)

Quant aux médias, on souligne, là aussi, l'importance d'ouvrir aux sujets *issus de la diversité* que ce soit des invités, des chanteurs ou des acteurs :

24) On ne relâche l'effort en aucune manière sur la diversité, se défend Edouard Boccon-Gibod, président du comité diversité de TF 1 et de TF 1 Productions. Cette problématique est une préoccupation majeure sur l'ensemble des programmes. Chaque nouvelle série comporte un casting issu de la diversité. (*Le Parisien*, 25/11/2009)

25) Malgré une aide moyenne de 100 000 euros pour promouvoir des sujets ou des acteurs issus de la diversité, les chaînes et les producteurs ne se bousculent pas au guichet (*Le Monde*, 02/07/2009)

3. La formule, source de polémique

Malgré sa diffusion, que nous avons pu constater au fil de l'analyse de notre corpus, la formule *issu de la diversité* ne cesse pas d'être remise en question. Tout particulièrement, les usagers s'interrogent sur sa signification et ils le font par le biais de supports différents. D'une part, la presse : les exemples étudiés dans le paragraphe précédent montrent que les journalistes emploient la formule en tant qu'attribut neutre mais en soulignent souvent la nature problématique et les enjeux qu'elle cache. De l'autre, d'autres supports médiatiques, que ce soit des blogues, des sites internet et une page du réseau social « facebook », consacrés de façon spécifique à la formule en question. Ce sont ces derniers dispositifs que nous comptons explorer maintenant. Ceux-ci ont été séparés du corpus de presse pour plusieurs raisons. Premièrement, il s'agit de supports caractérisés par une hétérogénéité qui concerne plusieurs niveaux, que ce soit le niveau sémiotique, textuel, linguistique et énonciatif. Deuxièmement, ils ont tous une nature métalinguistique explicite, dans la mesure où la réflexion porte de façon explicite sur la formule en jeu qui y reçoit une modalisation autonymique.

Dans la plupart des cas, les réflexions proposées dans ces lieux discursifs – qu'elles soient dialogales ou non – tournent vers la polémique et sont articulées autour des axes suivants : discrédit à l'égard de l'emploi courant de la formule et, par conséquent, à l'égard de ceux qui l'utilisent ; recherche du sens originaire ; mise en évidence d'un détournement sémantique.

Proposé sous forme d'intervention dans un blogue, l'exemple suivant problématise, voire rejette, la formule par le biais d'un discours qui se rapproche de l'argumentation polémique :

27) De tous les mots et expressions inventées par ces beaux messieurs que sont les communicants politiques, cette expression, « issu de la diversité », est l'un des plus ridicules artifices, par son éloignement du langage

honnête et franc – celui que tout le monde comprend et qui ne dérangeait personne. Le pire est que ces créateurs de vide, les communicants, n’ont pas conscience qu’en tricotant des cache-sexe au langage, ils atteignent exactement l’inverse du but recherché, qui était de ferrailer contre le racisme : là, au contraire, ils l’encouragent, via l’arme secrète des racistes, le paternalisme protecteur.

Bref, grâce à des termes faussement jeunes, comme *beur*, *rebeu* ou *black*, on a réussi à flanquer aux Arabes et aux Noirs la honte d’être ce qu’ils sont. Une éclatante victoire !

Au fond, « issu de la diversité », qu’est-ce que ça veut dire ? Tout simplement, « né dans une ancienne colonie ». Il y a de quoi se cacher derrière des mots ineptes, des Himalayas d’hypocrisie, en effet. [...] (<http://y-a-s.over-blog.fr/article-issu-de-la-diversite-93190811.html>)¹⁸

En dépit de l’absence d’un interlocuteur direct, l’énonciateur déploie un raisonnement visant à discréditer l’adversaire (AMOSSY 2013) et, pour ce faire, il emploie une série de marques axiologiques (KERBRAT-ORECCHIONI 2002), qui contribuent à connoter la formule de manière négative. La formule est contestée à cause de son opacité sémantique : cependant, au lieu de réduire cette opacité, l’énonciateur se limite à indiquer le sens qui lui est attribué par l’emploi commun et qui, au niveau pragmatique, n’aboutit pas au résultat espéré mais renforce la stigmatisation des sujets *issus de la diversité*. Par ailleurs, la définition de la formule par une phrase entre guillemets – mais dont la source n’est pas mentionnée – permet de la considérer comme une manifestation du lexicographisme, à savoir « [...] une définition spontanée et subjective, construite en discours sans référence à un outil lexicographique ou à un appareillage théorique, mais prétendant en tenir lieu, et relevant d’une lexicographie populaire » (PAVEAU 2006 : 153) et appartient, de ce fait, à la catégorie des prédiscours (PAVEAU 2006).

Parfois, au contraire, le refus de la formule s’appuie, du moins en apparence, sur un raisonnement déductif où l’énonciateur décompose la formule afin de redécouvrir son sens original. Le défigement subi par la formule se fait par le biais d’une analyse lexicographique (et donc d’autorité, quoique la source exacte ne soit pas citée) de *diversité*, dont le but consiste à prouver que le sens qu’on confère normalement à la formule résulte d’un détournement sémantique :

28) Ouvrons le dictionnaire : “diversité : variété - pluralité” “variété= différence” ; “pluralité=fait d’être plusieurs”. Très intéressant : donc ma question est “etes vous issu du fait d’être différents ou d’être plusieurs”. J’imagine que tout le monde répondra oui. Evidemment, vous aurez tous compris que mon article vise à attaquer cette nouvelle expression politiquement correct qui fait fureur. Car aujourd’hui on ne peut plus regarder un seul journal télévisé sans tomber dessus: tout ça pour ne pas dire: "issu de l’immigration d’origine africaine“. Car c’est de celà dont il s’agit, ce qu’on appelle également “les minorités visibles“, expression tout aussi ridicule pour ne pas dire “les non-blancs” [...] Evidemment tout ça a pour but de trouver une expression “positive” la diversité en tant que contraire "d’uniformité" terme qui renvoie à beaucoup de choses pas très positives (l’uniformité des individus dans les totalitarismes notamment). Mais en utilisant cette expression pour citer un seul type de différences (les différences ethniques soyons clairs: on n’entend jamais dire d’étranger d’origine européenne qu’ils sont issus de la diversité), on réduit la diversité INDIVIDUELLE, la diversité de chaque être. Et du reste même en l’appliquant au domaine ethnique, si on parlait de “la diversité française”, TOUS les individus en serait issus (les blancs faisant aussi partis de cette “diversité”). Bref l’emploi de cette expression est complètement grotesque. Pourtant elle est de plus en plus utilisée dans tous les médias français. [...]

Et tout ça facilitera t-il l’intégration des jeunes d’origines africaines dans notre société française ? Non aucunement, car derrière le mot “diversité” se cache bien souvent le contraire : le ghetto, la discrimination “socio-ethnique” et le communautarisme qui les accompagne. (<http://anticorrect.over-blog.com/article-etes-vous-issu-de-la-diversite---37427419.html>)

L’argumentation de l’énonciateur s’appuie aussi sur d’autres procédés et notamment sur une architecture polyphonique : le pronom indéfini *on*, les guillemets pour encadrer des expressions employées couramment (« ce qu’on appelle également “les minorités visibles” ») mettent en scène une pluralité de voix et rendent compte, par conséquent, d’une mémoire interdiscursive qui relève des prédiscours (PAVEAU 2006 : 97). Dans ce cas spécifique, le refus de la signification communément attribuée à la formule s’appuie moins sur le discredit du discours de l’autre que sur la volonté de prouver à un tiers – un auditoire aussi vaste qu’indéfini – (AMOSSY, BURGER 2013) que la formule en question correspond, en fait, à un euphémisme non justifié si ce n’est par sa circulation au cœur de la communauté médiatique. En outre, la nature rhétorique de la dernière question ne fait que renforcer l’opposition entre les deux discours en conflit.

En général, les exemples étudiés mettent en scène un discours formulé par un énonciateur apparemment absent ou caché dans un groupe indéfini. Dans le premier cas, à travers le présentatif *c’est*, l’énonciateur exploite la stratégie de l’effacement énonciatif, afin de présenter ses propos comme objectifs (RABATEL 2000). Rappelons toutefois, comme le signale Amossy, que la « ‘désinscription de la subjectivité’ » attire l’attention dans la mesure où elle invite « à s’interroger sur la figure du locuteur qui se livre à un tel gommage » (AMOSSY 2010 : 110-111). Dans le deuxième, il se confond dans un pronom indéfini – qu’il s’agisse de *on* ou de *nous* –, c’est-à-dire dans une collectivité qui partagerait donc le même point de vue.

Dans un seul cas, nous avons constaté une transition d’un discours apparemment anonyme à la mise en scène d’un énonciateur. Il s’agit, encore une fois, de l’intervention dans un blogue divisée en deux parties : dans la première, l’énonciateur cherche à prouver le détournement sémantique dont la formule a fait l’objet. Pour ce faire, il développe un raisonnement déductif dans lequel il décompose la formule par le biais de procédés lexicographiques et analyse, selon la modalité de l’effacement énonciatif, le sens de chacune de ses composantes séparément. Dans la deuxième, il choisit de se montrer pour revenir sur son expérience personnelle et réfuter la formule :

29) Je ne suis issue de rien du tout, mais née d’une histoire entre deux êtres. L’un d’eux a migré sur le sol français du fait des difficultés rencontrées sur le continent Ouest-Africain suite à ce que l’ex-puissance coloniale

Ce détour par l'expérience personnelle permet aussi à l'énonciateur de proposer une formule alternative qui permettrait de dépasser les ambiguïtés contenues dans *issu de la diversité*. Le recours au *je* rend compte d'un retour du plan de l'opinion commune à une prise en compte de l'individu qui refuse une identité imposée par la communauté.

4. Pour ne pas conclure...

Le parcours esquissé tout au long de cette réflexion permet d'aboutir à plusieurs considérations. Tout d'abord, *issu de la diversité* satisfait les critères qui caractérisent les formules : le figement, le fonctionnement au niveau discursif, la présence de référents sociaux et d'une dimension polémique. Ensuite, par le biais de l'exploration du corpus choisi, nous avons observé la complexité de la formule étudiée, ainsi que le rôle des médias dans sa diffusion et dans sa remise en cause. Formule dont la circulation est attestée notamment dans la période de la présidence de Sarkozy, son emploi vise à dissimuler, sans y réussir mais en la stigmatisant davantage, une réalité – celle de la diversité – encore difficile à accepter. Voilà pourquoi elle fait l'objet, dans la plupart des cas, d'une mise à distance de la part des sujets qui s'en servent : que ce soit par le recours aux guillemets et/ou par des discours de nature polémique et argumentative.

La dimension polémique dans laquelle elle s'inscrit en souligne le dynamisme. Loin d'être acceptée une fois pour toutes, la formule fait constamment l'objet de débats, ce qui nous amène à nous interroger sur ses développements futurs : est-ce que les remises en question relevées notamment dans les blogues parviendront à inscrire dans l'usage une formule alternative ? L'analyse du marquage temporel nous pousse, en effet, à supposer qu'à l'époque actuelle *issu de la diversité* est en train de s'éclipser. Une comparaison avec des contextes sociaux et ethniques différents permettrait sans doute d'identifier d'autres emplois et de dégager, par conséquent, de nouvelles associations sémantiques.

Annexe :

Dans la colonne à gauche sont indiqués les substantifs et syntagmes suivis de la formule *issu(e, s, es) de la diversité* ; dans la colonne à droite, on trouvera le renvoi aux sources et le nombre des occurrences¹⁹ :

Tabella2

Acteurs	M (2, 2009) ; P (1, 2010 – 1, 2011)
adhérents de la République solidaire	P (1, 2011)
adjoints	M (1, 2009) ; P (1, 2007 – 3, 2008)
adversaire	P (1 – 2008)
agent	P (1, 2013)
agent de la ville	M (1, 2009)
ambassadeur	M (1, 2010) ; P (2, 2007)
animateurs	F, P (1, 2010 – 1, 2011)
artistes	M (1, 2010)
auteurs	F (2, 2010)

cadres	M (1, 2009 – 1, 2011 – 1, 2012)
camarades	P (2, 2011)
aucun candidat	P (1, 2010)
candidat(e)	M (1, 2006 – 16, 2007 – 6, 2008 – 4, 2009 – 5, 2010 – 11, 2011, – 1, 2012) ; F (1, 2006 – 6, 2007 – 1, 2008 – 2, 2009) ; P (1, 2006 – 9, 2007 – 14, 2008 – 5, 2009 – 7, 2010 – 11, 2011 - 8, 2012)
candidatures	M (1, 2009), F (1, 2006) ; P (2, 2007 – 1, 2010 – 1, 2011)
casting	P (1, 2009)
célébrités	M (1, 2013)
ceux qui sont	M (1, 2009) ; F (1, 2008)
chanteurs	P (1, 2011)
chef d'entreprise	P (1, 2008)
citoyens	M (1, 2009) ; F (1, 2007) ; P (1, 2007 – 1, 2011)
citoyens d'Ile-de-France	P (1, 2012)
classe moyenne	M (1, 2010)
colistiers	P (2, 2008)
collaborateurs	M (1, 2006) ; P (1, 2006)
comédiens	M (1, 2009) ; P (1, 2011)
commerciaux	P (1, 2008)
Conseil national des Français	P (1, 2012)
conseiller général	P (1, 2007)
conseillers régionaux	P (1, 2007)

conseillers municipaux	M (1, 2008) ; F (1, 2007)
conseillers régionaux sortants UMP	P (1, 2007 – 1, 2010)
copains	F (1, 2010)
danseurs hip-hop	M (1, 2011)
député	M (2, 2007 – 2, 2010 - 1, 2011) ; F (1, 2007 – 2, 2010 - 1, 2011) ; P (1, 2011 – 2, 1012)
députés et sénateurs	M (1, 2011)
diplômés	M (1, 2008 - 1, 2011) ; F (1, 2008 – 1, 2009), P (1, 2007)
écrivains	P (1, 2011)
égérie	M (1, 2011)
élèves	P (1, 2009)
élites	M (1, 2008 – 1, 2011)
élite politique	M (1, 2010 – 2, 2011) ; F (1, 2009)
élu(e, s)	M (1, 2007 – 1, 2008 – 2, 2010 – 4, 2011 – 1, 2012) ; F (2, 2007 – 3, 2009) ; P (2, 2008 – 2, 2009 – 3, 2010 – 7, 2011 - 3, 2012)
élu de banlieue	M (1, 2012)
élus franciliens	M (1 – 2011), P (1 – 2009)
élus municipaux	M (1, 2009)
employés	M (1, 2011) ; P (1, 2011)
enfant	P (1, 2008)
être	M (1, 2007)

étudiants	M (1, 2009) ; F (1, 2009) ; P (1, 2010)
femmes	M (1, 2007 – 1, 2009 – 1, 2010 – 1, 2012) ; F (1, 2007 – 1, 2008 – 1, 2010) ; P (2, 2006 ; 4, 2008 – 1, 2010 – 3, 2012)
femmes et membres	P (1, 2011)
filles	M (1, 2008)
footballeurs	M (1, 2010)
Français	M (1, 2010) ; F (3, 2010 – 1, 2012) ; P (1, 2009 - 1, 2010 – 2, 2011 – 8, 2012 – 1, 2013)
France	P (1, 2011)
gardiens de la paix	P (1, 2009)
génération	M (1, 2007 - 1, 2011)
gens	M (1, 2007 - 1, 2011), F (1, 2007 – 1, 2012), P (1 – 2007, - 1, 2008, 2010)
habitants	P (1, 2010 – 1, 2011)
haut fonctionnaire	F (1, 2008)
hauts rangs de l'armée	M (1, 2010)
haut responsable public	P (1, 2008 – 1, 2009)
homme	M (1, 2011) ; P (2 – 2012)
hommes politiques	M (1, 2008)
hommes trentenaires	F (1, 2007)
hommes et femmes	P (1, 2011)
individu	M (1, 2012)
invités	M (1, 2010) ; P (1, 2010)

invités chroniqueurs	et P (1, 2007)
je (être)	P (1, 2012)
jeune	M (1, 2008 – 1, 2010 – 2, 2012) ; F (4, 2009 – 1, 2010) ; P (1, 2007 – 3, 2008 – 2, 2009 – 1, 2010 – 1, 2011 – 1, 2013)
jeunes de banlieue	M (1, 2012) ; P (1, 2010)
jeunes et adultes	P (1, 2013)
joueurs	M (1, 2010 ; 1, 2011)
journalistes	M (1, 2010 – 1, 2001 - 1, 2012) ; P (1, 2006 – 1, 2011)
liste de banlieue	P (1, 2010)
maire	M (1, 2011) ; P (1, 2008 – 1, 2009)
maire adjoint	F (1, 2007 – 1, 2009)
maire socialiste	M (1, 2008)
managers	F (1, 2010 – 1, 2012)
mannequins	M (1, 2013)
membres	M (1, 2012) ; F (1, 2009) ; P (2, 2009 – 1, 2012)
militant(e)s	M (3, 2007 – 1, 2008 – 1, 2009 – 1, 2010 – 1, 2011) ; F (1, 2007) ; P (2, 2008)
ministres	M (2, 2007 - 1, 2008 - 2, 2010 – 3, 2011) ; F (1, 2006 – 1, 2008) ; P (1, 2008)
minorités	F (1, 2011)
modèles	M (1, 2013)
nouvelle	P (1, 2012)

on	M (1, 2010) ; P (1, 2007 – 1, 2011)
parlementaire	F (1, 2008)
patronat	F (1, 2005)
patron	F (1, 2005 – 1, 2006) ; P (1, 2011)
personnalité	M (1, 2007 - 1, 2010 – 2, 2011 – 2, 2012 -) ; F (1, 2008) ; P (1, 2007 – 1, 2008 – 2, 2009 - 1, 2012)
personnalité d'Ile-de-France	M (5), P (1, 2011),
personnalité noire ou arabe	M (1, 2007)
personne	M (2, 2007 – 2, 2008 – 1, 2009 - 1, 2010 – 6, 2011 – 1, 2012) ; F (1, 2006 – 2, 2008 - 4, 2010 – 1, 2011 - 1, 2012) ; P (1, 2006 – 2, 2007 – 2, 2008 – 4, 2009 - 2, 2010 – 1, 2012)
personnel	M (1, 2008)
personnel d'encadrement	M (1, 2007) ; P (1, 2007)
policier	F (1, 2010) ; P (1, 2009)
population	M (4, 2010) ; P (1, 2007 – 1, 2009)
préfet(s)	M (3, 2010) ; F (2, 2013) ; P (1, 2012)
préfète	F (1, 2009) ; P (2, 2009)
présentateurs (-trices)	F (1, 2009) ; P (1, 2011 - 1, 2012)
président de Ligue	P (1, 2012)
prétendants	P (1, 2007)
professeurs	F (1, 2012)
professionnels	P (1, 2012)

profil	P (1, 2012)
public	F (1, 2009)
quartiers	P (1, 2010)
reporters	M (1, 2009)
représentants	F (1, 2006) ; P (1, 2010)
responsables associatifs	F (1, 2010)
responsable public	P (1, 2009)
salarié	F (1, 2007)
secrétaire d'État de la ville	F (1, 2008)
secrétaires nationaux	P (1, 2008)
sportifs	P (1, 2011)
sujets	M (1, 2012)
talents	M (1, 2006 – 1, 2013)
tête de liste	M (1, 2008 – 1, 2010) ; F (2, 2007 - 2, 2010), P (2, 2007 - 1, 2008)
trentenaires	M (1, 2010)
visage	P (1, 2008 – 1, 2011)

Bibliographie :

Corpus analysé :

Le Monde 2005-2013

Le Figaro 2005-2013

Le Parisien 2005-2013

L'Express 2005-2013

<http://anticorrect.over-blog.com/article-etes-vous--issu-de-la-diversite---37427419.html> (consulté en novembre 2013)

http://www.rachidmammeri.fr/?page_id=119 (consulté en octobre 2013).

<http://www.reporter-citoyen.fr/?p=2339> (consulté en novembre 2013)

<http://y-a-s.over-blog.fr/article-issu-de-la-diversite-93190811.html> (consulté en novembre 2013)

<http://lmsi.net/Des-jeunes-d-origine-difficile-aux> (consulté en avril 2014)

Bibliographie de référence :

AMOSSY, Ruth, « La coexistence dans le dissensus », *Semen*, n. 31, 2013, p. 25-42.

AMOSSY, Ruth, KOREN, Roselyne, « Présentation », *Semen*, n. 17, 2004, p. 2-7.

AMOSSY, Ruth, BURGER, Michel, « Introduction : la polémique médiatisée », *Semen*, n. 31, 2013, p. 7-24.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et incidences du dire* (tome 1), Paris, Larousse, 1995.

EECKHOUT Van, Laetitia, *L'immigration*, Paris, Odile Jacob, La documentation Française, 2007.

EECKHOUT Van, Laetitia, *France plurielle. Le défi de l'égalité réelle*, Paris, Gallimard (Folio), 2013.

FLAUX, Nelly, VAN de VELDE, Danièle, *Les noms en français : esquisse de classement*, Paris, Ophrys, 2000.

FUCHS, Catherine, *Paraphrase et énonciation*, Paris, Ophrys, 1994.

GOFFMAN, Erving, *Stigmate, Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les éditions de Minuit, 1975.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 2002.

KRIEG-PLANQUE, Alice, « *Purification ethnique* ». *Une formule et son histoire*, Paris, CNRS éditions, 2003.

KRIEG-PLANQUE, Alice, « "Formules" et "lieux discursifs" : proposition pour l'analyse du discours politique » (entretien avec A. Krieg-Planque, par Ph. Schepens), *Semen*, n. 21, 2006, pp. 19-47.

KRIEG-PLANQUE, Alice, *La notion de "formule" en analyse de discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2009.

KRIEG-PLANQUE, Alice, *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Colin, 2012.

LE BOT, Marie-Claude, SCHUWER, Martine, RICHARD, Elisabeth (éds.), *La reformulation. Marqueurs linguistiques – Stratégies énonciatives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

LECOLLE, Michelle, « Noms collectifs humains : un point de vue de sémantique lexicale sur l'identité dans le rapport individu/groupe », *Interrogations ?*, n. 16, *Identité fictive et fictionnalisation de l'identité (II)*, juin 2013 [en ligne], <http://revue-interrogations.org/NOMS-COLLECTIFS-HUMAINS-UN-POINT> (consulté le 13 mai 2014).

LETERRE, Thierry, « Une identité nationale au pluriel ? », *Regards sur l'actualité* 358, Paris, La documentation française, 2010, pp. 25-38.

LOPEZ MUÑOZ, Juan Manuel, MARNETTE, Sophie, ROSIER, Laurence, VINCENT, Diane (éds.), *La circulation des discours*, Montréal, Nota bene, 2009.

MAALOUF, Amin, *Les Identités meurtrières*, Paris, Grasset, 1998.

MACÉ, Éric, « Des 'minorités visibles' aux néostéréotypes. Les enjeux des régimes de monstration télévisuelle des différences ethnoraciales », *Journal des anthropologues*, Hors-série, 2007, pp. 69-87.

MAUGER, Gérard, « Issu de la diversité », *Savoir-Agir*, n°7, 2009, pp. 103-106, <http://www.savoir-agir.org/IMG/pdf/SA7-Rhetorique.pdf>

MOIRAND, Sophie, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, PUF, 2007.

NOIRIEL, Gérard, *Le creuset français. Histoire de l'immigration XIXe-XXe siècles*, Paris, Seuil, 1988.

NOIRIEL, Gérard, *À quoi sert « l'identité nationale » ?*, Marseille, Agone, 2007.

PAVEAU, Marie-Anne, *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2006.

PROST, Yannick, « L'intégration des immigrés en France », *Études*, n. 5, tome 410, 2009, p. 617-626.

RABATEL, Alain, « Valeurs représentative et énonciative du 'présentatif' c'est et marquage du point de vue », *Langue Française*, n. 128, 2000, p. 52-73.

RABATEL, Alain (éd.), *L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques*, *Langages*, n.4, 2004.

TODOROV, Tzvetan, *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*, Paris, Seuil, 1989.

Sitographie :

http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/dossiers_actualite/situation-des-immigres.htm (consulté en octobre 2013).

<http://www.hci.gouv.fr/-Mots-de-l-integration-.html> (consulté en avril 2014).

<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-5.401/page-1.html> (consulté en mai 2014).

1

http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=31038&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html(consulté en avril 2014).

2

http://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/111-media_toolkit_fr.pdf (consulté en avril 2014).

3

Les programmes visant à la sensibilisation des médias à l'égard de la diversité sont aussi explorés par Aude Seurrat dans sa thèse *Les médias en kits pour promouvoir « la diversité »*. *Étude de programmes européens de formation aux médias destinés à « lutter contre les discriminations » et « promouvoir la diversité »*, <http://www.e-sorbonne.fr/sites/www.e-sorbonne.fr/files/theses/THESE-SEURRAT.pdf>

4

<http://www.fonction-publique.gouv.fr/fonction-publique/carriere-et-parcours-professionnel-37> (consulté en avril 2014)

5

<http://www.charte-diversite.com>(consulté en avril 2014).

6

Le Ministère a ensuite changé son nom en Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire.

7

http://www.rachidmammeri.fr/?page_id=119 (consulté en octobre 2013).

8

<http://www.hci.gouv.fr/-Mots-de-l-integration-.html> (consulté en avril 2014).

9

http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF02131 (consulté en avril 2014).

10

http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=immigrespaysnais (consulté en avril 2014).

11

http://www.insee.fr/fr/ppp/comm_presse/comm/dossier_presse_complet_web.pdf (consulté en avril 2014).

12

À propos de la valeur paraphrastique de *c'est-à-dire*, voir VASSILIADOU, in LE BOT et alii 2008 : 35-50.

13

Nous reviendrons dans la suite sur les enjeux liés à ce phénomène.

14

Le rôle des guillemets sera approfondi dans la suite de notre travail.

15

<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-5.401/page-1.html> (consulté en mai 2014).

16

Nous reviendrons sur cette problématique dans le paragraphe suivant.

17

Le débat s'est déroulé à travers des conférences dans les préfectures françaises et sur le site internet qui lui avait été dédié (www.debatidentitenationale.fr), en mobilisant des milliers de voix. Toutefois, organisé autour de la question « Qu'est-ce que être français ? », le débat en ligne – tout en ayant connu une participation importante du public – a fait l'objet de fortes contestations à cause d'interventions où la problématique de l'identité était associée à l'immigration. En conséquence, le débat – qui devait selon les prévisions initiales accompagner le quinquennat de la présidence de Sarkozy – a été fermé après quelques mois.

18

Les extraits des blogues sont cités tels quels. Les fautes de grammaire et les coquilles contenues dans les interventions des blogueurs n'ont pas été corrigées.

19

Pour des raisons d'espace, les sources sont indiquées par des abréviations : M (*Le Monde*), F (*Le Figaro*), P (*Le Parisien*).